

## Procès-verbal de la réunion extraordinaire de l'Association Lac Châteauvert (ALC) tenue le 20 avril de 12h30 à 14h30 à Trois-Rivières

Membre du CA présent : M. Pierre Carreau, M. Luc Goudreault, M. Steve Ouellet, Mme Sandra Pitre, M. Jean-Pierre Veillette, M. Mario Payeur

Est absent (e) : Mme Alex-Ann Riopel

### 1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 12h30. M. Pierre Carreau, Président, Ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux 57 membres de l'association présent à la réunion. M. Carreau profite de cette occasion pour faire un bref historique de l'association depuis sa création et mentionne que la principale raison de cette assemblée est de faire un changement dans la date de la tenue de l'AGA et de faire une mise au point sur l'avenir de l'association.

### 2. Changement de date de la tenue de notre AGA

Il a été décidé que nos AGA se tiendront en avril de chaque année dorénavant. Notre année fiscale se terminant le 30 novembre, cela nous permettra de pouvoir présenter notre bilan dans son année complète et possiblement avoir plus de membre à la réunion, cette période étant plus propice aux déplacements. D'ailleurs, cette réunion prouve le bien fondé de ce changement puisque nous avons triplé le nombre de membre à notre rencontre. La prochaine AGA se tiendra donc le 19 avril 2025. Le lieu et l'heure est à déterminer. *Proposé par Mme Lucie Debond et secondé par M. Louis Thouin*

### 3. Lecture de l'ordre du jour et déroulement de l'assemblée

Mme Sandra Pitre, Secrétaire, présente l'ordre du jour et explique que pour permettre aux membres présents d'avoir le temps nécessaire pour poser leurs questions à la période mise à leur disposition au point 10, nous passerons les points un à un et leurs demandons de garder leurs questions pour le point 10. L'ordre du jour est adopté tel quel. *Proposé par M. Jean-Paul Chamberland et secondé par M. Mario Gosselin*

### 4. Présentation des postes vacants au CA

Afin de mieux comprendre l'implication que nécessite chacun des postes du CA, chaque membre du CA présente son poste et les tâches qui y sont attribués. Afin d'alléger les membres du CA, il est spécifié que les tâches d'un poste peuvent être distribués entre plusieurs membres du CA. À titre d'exemple, la comptabilisation des adhésions est distribuée entre M. Jean-Pierre Veillette (Responsable des communications), Mme Alex-Ann Riopel (Responsable du site Web) et M. Steve Ouellet (Trésorier).

M. Pierre Carreau, présente son poste comme un poste de collaboration entre chacun des membres du CA, planifie les rencontres, fait le suivi des dossiers de chacun des membres principalement. M. Carreau mentionne que c'est en équipe que l'on arrive à mettre les projets en place.

M. Alex-Anne Riopel, n'ayant pu se joindre à l'assemblée, M. Carreau nous parle de son rôle et ses tâches dans l'association. Mme Riopel a conçu le site web, a conçu les documents nécessaires afin d'alléger les tâches de tous et a conçu des formulaires qui facilite la comptabilisation de nos cartes de membres. Avec M. Veillette et M. Ouellet, elle fait le suivi des adhésions et s'occupe des publications sur Facebook. Encore une fois, le plus gros du travail étant déjà fait, celui ou celle qui prendra le poste dans le futur a déjà tous les outils en main pour une transition facile.

M. Luc Goudreault, directeur des projets, nous mentionne que son poste consiste à monter les devis pour obtenir de l'aide financière de la ville de La Tuque ainsi que du MFFP afin de pouvoir effectuer les travaux à faire et qui ont été préalablement identifiés par lui ou qui nous a été rapporté par un membre de l'association ou par nos inspecteurs. Par la suite, c'est à lui que revient la charge de trouver un entrepreneur qui effectuera le travail et de s'assurer du suivi des travaux tout en respectant notre budget et ainsi que les octrois obtenus de la ville et du MFFP. Le plus gros du travail commence au mois de février pour remplir les formulaires de demandes de subvention. Si quelqu'un prendrait la relève, il y a deux personnes attirées à la ville de La Tuque qui nous donne un bon coup de main pour remplir ces formulaires si on a de la difficulté.

M. Mario Payeur, assistant directeur des projets, mentionne que pour sa part ses tâches consistent à se promener sur le terrain, prendre des photos, vérifier les secteurs problématiques, prendre des notes, aider lors des travaux lorsqu'il manque des pièces ou autres. C'est aussi faire le relevé géographique, les points GPS, prendre des mesures, pour les travaux à venir afin de présenter les projets à la ville de La Tuque. Si on voit des arbres tombés, on sort la scie à chaîne et on fait du ménage.

M. Jean-Pierre Veillette, Responsable des communications, mentionne que pour sa part, après discussions avec M. Carreau, a accepté de prendre la partie des communications, à cela s'est ajouté le support aux adhésions. C'est un rôle agréable, puisque maintenant nous avons créé tous les outils nécessaires pour faciliter le travail de chacun. À titre d'exemple, nous avons la chance de pouvoir parler directement avec le gestionnaire de Hydro Québec. On a de bon contact avec la Sopfeu afin de faciliter les communications lors de feux de forêts et une bonne communication avec les Atikamekw afin de développer des belles collaborations sur le terrain. Donc, les outils sont déjà en place pour faciliter la transition avec la personne qui prendra mon poste.

Mme Sandra Pitre, Secrétaire, prépare l'ordre du jour des rencontres, fait les procès-verbaux, s'assure lors des rencontres que tous les points sont couverts, vérifier qu'on fait les choses dans les règles et que tout le monde a ce qu'il faut afin d'avancer dans ses tâches. Il est également mentionné que peu importe le poste que l'on occupe et les tâches qui nous sont attribués, on peut toujours compter sur l'équipe pour aider et qu'on va toujours accompagner la personne qui va prendre le poste.

M. Steve Ouellet, Trésorier, nous explique que c'est lui qui s'occupe de payer les factures, de recevoir les chèques, virements ou argent des cotisations de membres puis envoie le tout à Alex-Ann et Jean-Pierre qui comptabilisent le tout. M. Ouellet mentionne qu'il travaille à temps plein en plus des petits jobs après le travail et que malgré cela il arrive à faire les tâches reliées au poste. Il est vrai qu'il y a un petit « rush » lors des adhésions, soit avril, mai et juin mais que si non le reste ça va bien.

## **5. Mot de remerciement à notre inspecteur routier M. Robert Morissette**

M. Carreau et les membres du CA tiennent à remercier M. Morissette pour son implication lors des travaux dans le secteur de la Dam C. De pouvoir compter sur la présence de M. Morissette pour surveiller les travaux nous a été d'une grande aide. M. Morissette tient à son tour à remercier aussi les autres bénévoles qui donnent également un bon coup de main.

## **6. Sommaire des états de trésoreries et cartes de membres**

M. Steve Ouellet, nous donne un compte rendu des trésoreries. À la fin de février nous étions à 7 597.72\$. Nous sommes en attente de remboursement de taxes de 7 217.13\$. À partir de mars on n'a payé AirMédic et les cotisations entre bien. Nous sommes déjà à 74 membres donc à 50% de plus que l'an passé à un mois d'avance. M. Carreau mentionne que les années au paravent nous n'avions pas ces retours de taxes. Après discussion avec le comptable, celui-ci nous a informé que nous y avons droit. C'est donc 50% des taxes sur les produits et service (TPS-TVQ) que nous pouvons réclamer. Cet argent nous permet, entre autres, de pouvoir payer la première niveleuse du printemps puisque nous n'avons pas encore reçu toute l'argent des cotisations.

À la suite de la demande d'information d'un membre de l'association concernant le passage de la niveleuse, M. Goudreault en profite pour parler de l'état des travaux. Il est mentionné que nous prévoyons poser un drain de chemin au Kilomètre 7.5 de la 457. Au km 25, un km de l'autre côté de la Dam B, en s'en allant vers Casey. Cette année on fait déboucher le ponceau et on fait du rechargement partiel pour que le chemin soit carrossable. Du côté Nord, un drain de chemin sera installé au km 21 à partir de la route 25. Au km 28 à partir de la route 25, un km avant d'arriver au pont Touridi, on va déboucher un dam de castor et rechargé partiellement le chemin pour que ça soit carrossable. À partir du km 1 sur la 457, qui est à partir de la route 61 du côté sud, on a demandé 80 heures de pelle pour nettoyer toute les ponceaux et drains qui sont problématique. Ils ne sont pas tous répertoriés mais à mesure qu'on va en nettoyer un, on prend des photos et point GPS et on envoie à la ville de La Tuque. Ça représente cette année avec le nivelage une demande de 34 000\$ qui fait partie de l'entretien et sur le 34 000\$ c'est presque 10 000\$ pour un nivelage. Cette année, pour le nivelage, on a pris la décision de le faire au kilométrage et on a demandé trois passes. Ce qui veut dire qu'il y aura un surveillant qui va suivre la niveleuse. M. Goudreault précise que pour passer la niveleuse nous devons faire le ménage avant. Entre la Dam B et la Dam C, plusieurs boulots et trembles ont plié au cours de l'hiver, il faut les enlever afin que la niveleuse puisse être efficace. M. Veillette, ajoute que 40 km sur 50 km ont été restaurés jusqu'à présent et que cela nous permet en cas de problématique de sortir sur une ou l'autre de ces routes.

## **7. Présentation de la carte des points de ralliements et AirMédic**

M. Carreau explique qu'il y a trois bornes d'AirMédic qui sont recensées présentement sur le territoire du lac Chateauvert et une autre un peu à l'extérieur. Si vous pensez que vous avez de la place près de chez vous pour mettre une borne, vous pouvez en faire la demande auprès d'AirMédic. D'ailleurs, vous recevrez sous peu un document d'AirMédic qui vous indique comment faire pour identifier un Héliport. Cette demande sera gérée par nous. M. Carreau présente le Placard d'AirMédic et son utilisation. C'est le document le plus important que l'on doit imprimer afin de s'avoir quoi faire en cas d'urgence. À partir du 7 mai, à tous les jeudis, M. Carreau enverra la liste des nouveaux membres qui auront adhéré à AirMédic.

## **8. Corvée de nettoyage à partir de la Dam B sur une distance de 10 km**

Comme M. Goudreault l'a précisé au point 6, pour qu'on puisse passer la niveleuse nous devons enlever les arbres qui ont été pliés durant l'hiver pour que la niveleuse puisse aller chercher le matériel sur les côtés afin que cela donne un bon résultat. Pour faire cela, nous avons besoin de bénévoles. Nous avons choisi de le faire sur deux fins de semaine afin de permettre à tous de pouvoir donner un coup de main selon leurs disponibilités. Une feuille de bénévolat vous a été distribuée avec l'ordre du jour afin que vous puissiez nous indiquer si vous êtes disponible pour venir à l'une de ces fins de semaine. Nous comptabiliserons le tout par la suite afin de faire les équipes et vous serez contactés par la suite. Il est à noter que tout le bénévolat que nous effectuons, nous aide aussi quand on fait des demandes de

subvention au PADF. Le PADF subventionne à 75% et nous demande de contribuer pour 25%. Quand on effectue des travaux de bénévolat, on peut le comptabiliser dans ce 25%.

## 9. Activité du BBQ du 27 juillet 2024

M. Carreau mentionne que l'an passé on a fait un BBQ Hot-dogs au barrage B, le samedi en plein milieu des vacances de constructions et on a manqué de saucisses. On a fait 250 hot-dogs qui ont passé très rapidement. Vu le succès de cette activité, nous allons le refaire cette année et cette fois-ci nous serons mieux préparer. M. Carreau mentionne que la commandite de pain et saucisse hot-dog de l'an passé nous a été généreusement donné par Fanny et son mari du « Roy de la patate ». Nous prévoyons que l'activité se tiendra encore une fois en milieu des vacances de constructions. On demande aux gens qui veulent s'impliquer, de le mentionner sur le formulaire ou de communiquer avec un membre du CA.

## 10. Période de discussion

La période de question étant ouverte, Mme Lucie Debond mentionne que sur nos comptes de taxes nous avons une taxe d'amélioration et que ces taxes sont pour améliorer nos chemins. Elle se demande si nous avons la totalité du montant de ces taxes-là. M. Goudreault, mentionne qu'étant nouvellement élu au comité de priorisation de la ville de La Tuque, il a assisté à sa première réunion le 12 avril. Ayant posé la question à cette rencontre, M. Goudreault a reçu comme réponse que présentement nous n'avons aucune redevance de nos taxes étant donné que nous nous avons droit à l'aide au villégiateur et au PADF. Puisque certains sont propriétaires de leurs terrains et que ceux-ci n'ont pas droit à l'aide au villégiateur. L'argent qui provient de l'aide au villégiateur, 50% de nos baux que l'on paie qui est remis à la ville de La Tuque. Sur ce 50% il y a un certain montant qui est redistribué aux associations, un montant d'administration à la ville et un montant pour les urgences. M. Goudreault mentionne qu'il fera part de l'interrogation de nos membres à la prochaine rencontre du comité de priorisation

Une question est posée sur les corvées de nettoyage qui sont comptabilisées dans le 25%. Si des corvées de nettoyage ont été faites au courant de l'été 2023. Est-ce que nous pouvons comptabiliser pour l'enveloppe 2025? M. Goudreault explique qu'en étant sur le comité de priorisation, lui et les membres du comité de priorisation veulent apporter certains changements. Quand on complète le formulaire du PADF on nous demande quel est la contribution de l'association. Quand on fait du bénévolat sur notre terrain, si l'association ne le sait pas on ne peut pas le comptabiliser. Certaines associations ont un formulaire sur leur site et c'est obligatoire de faire du bénévolat à la mesure des capacités de chacun. Quand le formulaire est complété, on prend des photos, points GPS du chemin, le nombre d'heures faites et c'est envoyé à leur association. Quand on fait des demandes, des devis que l'on complète pour demander de l'argent, c'est dans cette demande que nous indiquons le bénévolat que nous avons fait. Ça serait un appui supplémentaire pour avoir nos taxes pour l'améliorations.

Une question est posée sur le fait que nous avons des discussions avec Hydro Québec. Il a été reporté sur un communiqué d'Hydro-Québec que cette année ils vont débiter les travaux pour refaire la Dam du Mondonac. Cela risque d'exercer une influence du niveau des eaux de la rivière Mondonac qui est le principal tributaire du Lac Chateaufort. Est-ce qu'en aval de la Dam il va y avoir une baisse d'eau? Dans le communiqué d'Hydro-Québec il a été dit qu'il maintiendrait le niveau de l'eau sur le Mondonac à cause du Touladis mais en bas de la Dam est-ce que ça va influencer la rivière Mondonac et le lac

Chateauvert? M. Veillette mentionne qu'il n'a pas la réponse mais qu'il va communiquer avec l'agente au communication d'Hydro Québec mais on nous a fait confirmer que cette année, pour essayer d'aider la cause, ils ont fermé plus tôt que prévu Dam B et Dam C, soit en mars. M. Veillette mentionne qu'il va demander s'il va y avoir quelque chose qui va se passer pour le Mondonac.

Une autre question est posée concernant les corvées de nettoyage. Est-ce que c'est seulement sur les routes à l'ouest du Lac Chateauvert, 457? M. Goudreault explique que pour l'instant c'est la priorité car il y a beaucoup d'arbres qui ont été pliés par la neige et si on veut faire passer la niveleuse de bonne heure, c'est le bout qu'il y a le plus d'arbres de penchés. Il est également proposé de séparer la carte par secteur.

Une question est posée concernant Hydro Québec. Il était question d'un petit barrage à la Dam B. Est-ce que c'est quelque chose qui est encore envisageable? M. Carreau dit que la dernière fois qu'il a parlé avec Mme Sylvie Lepage, le projet n'avait pas beaucoup avancé.

M. Goudreault explique que pour le camping, il y a du nouveau. Le ministère a saisi les baux et que le nettoyage aurait dû commencer cette année. Cela doit aller en soumission et il va y avoir des caractérisations de sol pour le sol contaminé. À l'automne, si on est chanceux, ils devraient commencer le gros ménage.

Un membre pose la question si nous avons une assurance pour le conseil d'administration au cas de fraude ou de faillite. M. Carreau mentionne que c'est une chose que nous n'avons pas présentement mais qu'effectivement nous devons souscrire rapidement à une assurance afin que tous les membres du CA soit protégé. M. Goudreault précise que c'est pour cela que nous n'entreprenons pas les travaux en notre nom et que nous prenons toujours un entrepreneur avec une assurance responsabilité.

## **11. Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée proposée par Denis Elief et secondé par Jean-Paul Chamberland